



« REUNIR POUR REUSSIR »

Liste citoyenne conduite par **Jean-Marie CHAZAL**

REMETTRE LES TRANSPORTS SUR LES RAILS POUR RETROUVER L'EFFICACITE PERDUE

Il faut se montrer à nouveau **très vigilant** dans notre commune en matière de **transports en commun**, ce paramètre d'excellence de la qualité de vie quotidienne.

La surveillance attentive, sinon le principe de précaution passe donc par la relation personnelle de l'élu responsable avec les diverses sociétés, privées ou non.

Qui mieux que Jean-Marie CHAZAL, avec ses 25 années d'expérience municipale sur ces dossiers peut renverser la tendance actuelle et faire retrouver la fiabilité de nos transports en commun ?

→ ROUTE DE LA GARE : UNE QUOTIDIENNE MISE EN DANGER, ET MAINTENANT UNE DIFFICULTE ECONOMIQUE.

Jean-Marie CHAZAL à titre personnel puis « REUNIR POUR REUSSIR », en ont déjà beaucoup parlé mais ce dossier fait partie de ces problèmes qui **polluent la vie quotidienne** et constituent les toutes premières revendications adressées en ce moment au futur maire.

« L'aménagement est en totale contradiction avec la réglementation, les objectifs de sécurité et tous les principes retenus en matière de cohabitation des piétons avec les véhicules (rapport de Claude GOT accessible en intégralité sur notre site «réunirpourréussir.org») »

S'il fallait s'en convaincre la fréquence des accidents est une indication de l'évaluation des risques.

Malgré les **multiples avertissements officiels** de Jean-Marie CHAZAL, la situation est donc pire qu'il y a deux ans car aujourd'hui on pourrait croire que le piéton est protégé alors que c'est exactement le contraire !

En avril dernier, notre maire a enfin reconnu que les travaux (qui ont nécessité des emprunts) avaient « entraîné une dégradation nette du service des transports en commun et que les voyageurs reprennent de plus en plus leur véhicule pour éviter les voyages trop longs ».

Ainsi **de l'aveu même du maire sortant**, un problème cette fois économique s'ajoute à la mise en danger de la vie d'autrui.

Cela vient d'être confirmé par le transporteur qui a indiqué « être dans l'obligation de revoir le planning des navettes en raison des difficultés de circulation relevant des travaux effectués » : la suppression de l'un de nos trois bus (la ligne 42) est officiellement envisagée !

Notons qu'en symétrie et conséquence de cette progressive désaffection chacun a pu constater la **saturation des parkings...**

→ RETROUVONS NOTRE MINIBUS

En 2011, le maire a pallié le déficit de l'offre de transport dans les quartiers sud de la commune (Golf, les Vergers de la Ranchère, les Trois côtés) en y ouvrant une ligne régulière.

Il n'est nullement dans nos intentions de remettre en cause cette décision. Mais en revanche nous refusons pour nos concitoyens la politique qui consiste à déshabiller Paul pour habiller Pierre.

Les chiffres sont là : de 2003 (création) à 2010, le MINI-BUS (Créabus) avec ses 10.000 passagers était arrivé en limite de saturation. Mais depuis deux ans, il a perdu un pourcentage très important de ses utilisateurs car **une partie de ses plages horaires a été détournée** pour assurer la desserte ponctuelle du quartier sud (qui n'a pas compensé la baisse).

Les trains départ ou arrivée qui ne sont plus assurés ont eu raison de la fidélité de nombreux usagers. Tout cela montre bien **que quelque chose ne va plus** : un service conçu pour l'intérêt général a été sacrifié et nous nous trouvons en limite de détournement du but initial.

Le TAD (transport à domicile) est en partie délaissé et c'est là un ressenti et une réalité d'autant plus navrants qu'il donnait pleinement satisfaction et était devenu un exemple pour d'autres communes de la région parisienne.

NOS PROPOSITIONS DE SAUVEGARDE ET D'AMELIORATION DES TRANSPORTS EN COMMUN

Pour que la politique de l'offre des transports en commun retrouve son efficacité voici ce que nous proposons :

I. LA GARE

- ❖ En toute priorité, nous **détruirons les aménagements de la route d'accès à la gare** afin que cesse la désaffection des habitants pour nos navettes.
- ❖ Le syndicat de gestion de la gare n'est composé que de 3 communes alors que des automobilistes de plus de quarante villes bénéficient du stationnement. Nous essaierons à nouveau de convaincre ces municipalités d'adhérer au syndicat, ce qui ferait baisser notre impôt.
- ❖ Armoires métalliques fermées à la gare pour les casques des 2 roues.
- ❖ Panneau lumineux d'informations intercommunales à la gare (négociation avortée en 2004)
- ❖ Un accord sera enfin trouvé avec la S.N.C.F. **pour coordonner le trafic des trains et de nos navettes** (négociation avortée en 2007). C'est-à-dire que lorsqu'un train sera en retard, la S.N.C.F. préviendra le chauffeur pour empêcher qu'il ne parte à vide...

II. LES BUS

- ❖ Nous retrouverons **les plages horaires d'origine du « Transport à la Demande »**
- ❖ **Un deuxième minibus** sera mis en service, payé en partie par les sociétés de service de la ZAC. (Une pré-négociation avait été entamée par Jean-Marie CHAZAL il y a une dizaine d'années). On sait en effet que le **déficit des transports est une difficulté d'embauche** pour les employeurs dont la Municipalité (ex. : les futurs animateurs du périscolaire).
- ❖ Cette souplesse nouvelle de l'offre permettrait d'aller chercher à domicile les **personnes à mobilité réduite** pour participer à des activités.
- ❖ Etude de la mise à l'essai d'une navette **«Gare de Saint-Nom / Gare de Villepreux»** (pour le choix de Paris-Montparnasse).
- ❖ Les navettes seront équipées d'un **système infra rouge** simple faisant automatiquement passer les feux de croisement au vert à l'arrivée des bus : gain de temps appréciable.
- ❖ Les plages horaires du minibus vers le quartier sud concernant les élèves du collège. Or, nous pouvons considérer ce trajet comme une **ligne régulière scolaire** régie par le Conseil Général. Nous négocierons donc un transport officiel.
- ❖ Autorisation de placarder de la publicité sur les navettes et minibus (il n'y a pas de petit profit).
- ❖ Le bus n° 42 sera sauvé.